



WORLD BANK GROUP

Business Ready (B-Ready)

Atelier sur la méthodologie

Services financiers

Mai 2023

Subika Farazi, Économiste

**Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du
développement (DECIG)**

Plan

Services financiers

1. Motivation

2. Indicateurs :

a. Pilier I - Cadre réglementaire : Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert

b. Pilier II - Services d'utilité publique : Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement

c. Pilier III - Efficacité : Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique

3. Notation préliminaire du thème

4. Sources de données

5. Paramètres

6. Présélection et sélection des experts

1. Motivation - Pourquoi les services financiers revêtent-ils une importance ?

- Des systèmes financiers qui fonctionnent bien favorisent la croissance économique, améliorent la résilience aux chocs, encouragent la formalisation des entreprises et réduisent la pauvreté et les inégalités
- Les entreprises ont besoin d'une réglementation financière saine et équilibrée et d'un accès aux services financiers :
 - ✓ Impacts sur la capacité des entreprises à obtenir des financements pour gérer les flux de trésorerie volatils
 - ✓ Impact sur la capacité des entreprises à obtenir des financements pour leur expansion et leur croissance
 - ✓ Impacts sur la décision des entreprises d'innover et sur l'intensité de l'innovation
 - ✓ Impact sur la décision des entreprises d'accroître le nombre d'emplois
 - ✓ Impact sur la capacité des entreprises à étendre leur clientèle
 - ✓ Impact sur la décision des entreprises d'être soucieuses de l'environnement

2. Indicateurs - Aperçu



Cadre réglementaire

a. - Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert

1. Bonnes pratiques réglementaires en matière de prêts commerciaux
2. Bonnes pratiques réglementaires en matière de transactions garanties
3. Bonnes pratiques réglementaires en matière de paiements électroniques*
4. Bonnes pratiques réglementaires en matière de financement vert+



Services d'utilité publique

Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement

1. Fonctionnement des bureaux et registres* de crédit
2. Fonctionnement des registres de nantissements*
3. Financement vert+
4. Financement axé sur le genre^



Efficacité

Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique

1. Prêts^
2. Paiements électroniques*^

L'astérisque (*) indique les composantes qui traiteront de l'adoption des technologies numériques. Le symbole + indique les composantes qui traiteront de la durabilité environnementale. Le symbole ^ indique les composantes qui traiteront du genre.

a. Pilier I - Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert

1.1	Bonnes pratiques réglementaires en matière de prêts commerciaux
1.1.1	Obligation de vigilance envers la clientèle (CDD) et tenue des registres
1.1.2	Approche fondée sur les risques et facteurs de risque
1.1.3	Disponibilité de mesures de CDD renforcées et simplifiées
1.2	Bonnes pratiques réglementaires en matière de transactions garanties
1.2.1	Cadre juridique intégré pour les transactions garanties
1.2.2	Types de biens meubles, de dettes et d'obligations pouvant être garantis
1.2.3	Priorité/exécution
1.3	Bonnes pratiques réglementaires en matière de paiements électroniques
1.3.1	Gestion des risques
1.3.2	Protection des fonds des clients
1.3.3	Transparence des frais, des modalités et conditions
1.3.4	Disponibilité de solides mécanismes de recours et de règlement de litiges
1.3.5	Interopérabilité et promotion de la concurrence
1.4	Bonnes pratiques réglementaires en matière de financement vert
1.4.1	Gestion des risques
1.4.2	Exigences de divulgation et établissement de rapports sur l'impact
1.4.3	Disponibilité de financements verts et adoption de principes verts

a. Pilier I - Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

Catégorie 1.1 – Bonnes pratiques réglementaires en matière de prêts commerciaux

- Cette catégorie évalue les exigences de vigilance envers la clientèle (CDD) pour les prêts commerciaux et intègre largement les réglementations relatives à la gestion du risque inhérents à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).
- Une réglementation robuste en matière de prêts commerciaux favorise un système financier globalement sûr et sain et contribue à la prévention de l'utilisation abusive du système à des fins de BC/FT.



Catégorie 1.2 – Bonnes pratiques réglementaires en matière de transactions garanties

- Cette catégorie évalue les règlements applicables aux transactions garanties liées à l'utilisation des biens meubles.
- Un règlement efficace applicable aux transactions garanties, qui permet d'utiliser des biens meubles comme nantissement, peut accroître le niveau de crédit et en réduire le coût.



Catégorie 1.3 – Bonnes pratiques réglementaires en matière de paiements électroniques

- Cette catégorie évalue les règlements sur les paiements électroniques applicables aux transactions au niveau national.
- De bons règlements applicables aux paiements électroniques sont essentiels au maintien de l'intégrité du système monétaire et à la préservation de la stabilité financière.



Catégorie 1.4 – Bonnes pratiques réglementaires en matière de financement vert

- Cette catégorie évalue les règlements et directives applicables au financement vert.
- Des règlements/directives solides applicables au financement vert peuvent améliorer la normalisation, permettre une meilleure compréhension et gestion des risques climatiques/environnementaux, faciliter l'accès au financement vert et empêcher les pratiques d'écoblanchiment.



a. Pilier I - Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert

Notation préliminaire

		Nombre d'indicateurs	FFP*	SBP*	Total des points	Points réajustés
1.1	Bonnes pratiques réglementaires en matière de prêts commerciaux	6	2	6	8	15.4
1.1.1	Obligation de vigilance envers la clientèle (CDD) et tenue des registres	2	1	2	3	5.8
1.1.2	Approche fondée sur les risques et facteurs de risque	2	s.o.	2	2	3.8
1.1.3	Disponibilité de mesures de CDD renforcées et simplifiées	2	1	2	3	5.8
1.2	Bonnes pratiques réglementaires en matière de transactions garanties	7	7	7	14	26.9
1.2.1	Cadre juridique intégré pour les transactions garanties	1	1	1	2	3.8
1.2.2	Types de biens meubles, de dettes et d'obligations pouvant être garantis	4	4	4	8	15.4
1.2.3	Priorité/exécution	2	2	2	4	7.7
1.3	Bonnes pratiques réglementaires en matière de paiements électroniques	12	12	12	24	46.2
1.3.1	Gestion des risques	3	3	3	6	11.5
1.3.2	Protection des fonds des clients	2	2	2	4	7.7
1.3.3	Transparence des frais, des modalités et conditions	2	2	2	4	7.7
1.3.4	Disponibilité de solides mécanismes de recours et de règlement de litiges	2	2	2	4	7.7
1.3.5	Interopérabilité et promotion de la concurrence	3	3	3	6	11.5
1.4	Bonnes pratiques réglementaires en matière de financement vert	5	1	5	6	11.5
1.4.1	Gestion des risques	1	s.o.	1	1	1.9
1.4.2	Exigences de divulgation et établissement de rapports sur l'impact	2	s.o.	2	2	3.8
1.4.3	Disponibilité de financements verts et adoption de principes verts	2	1	2	3	5.8
Total		30	22	30	52	100

La notation tiendra compte du point de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise) et des intérêts publics plus larges (points concernant les avantages sociaux)



WORLD BANK GROUP

b. Pilier II - Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement

2.1	Fonctionnement des bureaux et registres de crédit
2.1.1	Couverture des données et accès à l'information
2.2	Fonctionnement des registres de nantissements
2.2.1	Fonctionnement des registres de nantissements
2.3	Financement vert
2.3.1	Disponibilité et conditions des prêts verts
2.4	Financement axé sur le genre
2.4.1	Promouvoir l'accès des femmes au financement

b. Pilier II - Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

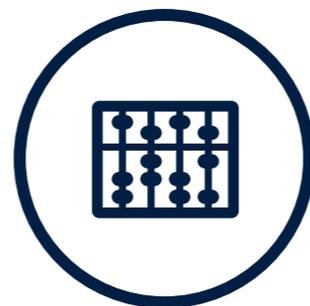
Fonctionnement des bureaux et registres de crédit

- Cette catégorie évalue si un bureau de crédit ou un registre de crédit est effectivement opérationnel et examine ses caractéristiques.
- Les systèmes d'information sur le crédit jouent un rôle important dans la réduction des asymétries d'information et la promotion de l'accès au crédit.



Catégorie 2.2 - Fonctionnement des registres de nantissement

- Cette catégorie évalue si un registre de nantissement est opérationnel et examine ses caractéristiques.
- Les registres de nantissement peuvent permettre aux entrepreneurs et aux entreprises de tirer parti de leurs actifs pour obtenir des financements.



Catégorie 2.3 - Financement vert

- Cette catégorie évalue la possibilité d'obtenir des prêts verts dans la pratique et les conditions des examens externes.
- La disponibilité des prêts verts offre aux entreprises un produit de financement alternatif et leur permet de financer des projets verts.



Catégorie 2.4 - Financement axé sur le genre

- Cette catégorie évalue les différentes mesures (produits/formations/programmes) visant à promouvoir l'accès des femmes au financement.
- Ces mesures sont importantes pour remédier aux contraintes financières liées au genre et promouvoir l'accès au financement des entreprises détenues par les femmes.



b. Pilier II - Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement

Notation préliminaire

		Nombre d'indicateurs	FFP*	SBP*	Total des points	Points réajustés
2.1	Fonctionnement des bureaux et registres de crédit	3	3	3	6	35.3
2.1.1	Couverture des données et accès à l'information	3	3	3	6	35.3
2.2	Fonctionnement des registres de nantissements	3	3	3	6	35.3
2.2.1	Fonctionnement des registres de nantissements	3	3	3	6	35.3
2.3	Financement vert	2	1	2	3	17.6
2.3.1	Disponibilité et conditions des prêts verts	2	1	2	3	17.6
2.4	Financement axé sur le genre	1	1	1	2	11.8
2.4.1	Promouvoir l'accès des femmes au financement	1	1	1	2	11.8
Total		9	8	9	17	100

*La notation tiendra compte des points de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise) et des intérêts publics plus vastes (points concernant les avantages sociaux).

c. Pilier III - Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique

3.1	Prêts
3.1.1	Délai d'obtention d'un prêt
3.1.2	Coût de l'obtention d'un prêt
3.1.3	Efficacité des sûretés et des informations sur les données liées au crédit
3.1.4	Disparités entre les genres dans l'accès aux prêts et aux autres services bancaires
3.2	Paiements électroniques
3.2.1	Coût de la réception d'un paiement électronique
3.2.2	Coût de la réalisation d'un paiement électronique
3.2.3	Temps de réception d'un paiement électronique
3.2.4	Niveau d'utilisation pour la réception d'un paiement électronique
3.2.5	Niveau d'utilisation pour la réalisation d'un paiement électronique
3.2.6	Disparités entre les genres dans l'utilisation des paiements électroniques

c. Pilier III - Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique

Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

Catégorie 3.1 - Prêts

- Cette catégorie évalue l'efficacité (coût et temps) de l'obtention de prêts dans la pratique. Elle évalue également l'efficacité de l'enregistrement des sûretés et du partage des informations sur les données liées au crédit.
- Il est important pour les entreprises d'obtenir des financements en temps opportun et avec un bon rapport coût/efficacité, afin de poursuivre leurs activités, de gérer des flux de trésorerie volatiles et de se développer.



Catégorie 3.2 - Paiements électroniques

- Cette catégorie évalue l'efficacité (coût et temps) de la réception et de la réalisation des paiements électroniques ainsi que leur niveau d'utilisation.
- L'accès aux paiements électroniques est bénéfique pour les entreprises, dans la mesure où il leur permet d'atteindre davantage de clients, de développer leurs activités, d'améliorer la transparence des transactions et d'utiliser un mode de paiement plus pratique. Pour que les entreprises tirent profit de ces avantages, il est essentiel que les paiements électroniques soient rapides et aient un bon rapport coût/efficacité.



c. Pilier III - Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique

Notation préliminaire

		Nombre d'indicateurs	Points réajustés*
3.1	Prêts	4	50
3.1.1	Délai d'obtention d'un prêt	1	12.5
3.1.2	Coût de l'obtention d'un prêt	1	12.5
3.1.3	Efficacité des sûretés et des informations sur les données liées au crédit	1	12.5
3.1.4	Disparités entre les genres dans l'accès aux prêts et aux autres services bancaires	1	12.5
3.2	Paiements électroniques	6	50
3.2.1	Coût de la réception d'un paiement électronique	1	8.3
3.2.2	Coût de la réalisation d'un paiement électronique	1	8.3
3.2.3	Temps de réception d'un paiement électronique	1	8.3
3.2.4	Niveau d'utilisation pour la réception d'un paiement électronique	1	8.3
3.2.5	Niveau d'utilisation pour la réalisation d'un paiement électronique	1	8.3
3.2.6	Disparités entre les genres dans l'utilisation des paiements électroniques	1	8.3
Total		10	100

*La notation du Pilier III ne tiendra compte que des points de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise). Pour chaque indicateur, la note est calculée en utilisant l'approche de la distance par rapport à la frontière. Chaque catégorie du Pilier III a la même pondération. Au sein de chaque catégorie, chaque sous-catégorie a également la même pondération.

3. Notation préliminaire du thème

Pilier	Titre	Nombre d'indicateurs	FFP	SBP	Total des points	Points réajustés	Pondération
I	Cadre réglementaire : Qualité des réglementations applicables aux prêts commerciaux, aux transactions garanties, aux paiements électroniques et au financement vert	30	22	30	52	100	0.33
II	Services d'utilité publique : Accessibilité de l'information dans les domaines de l'infrastructure de crédit et de l'accès au financement	9	8	9	17	100	0.33
III	Efficacité : Efficacité de la réception des services financiers dans la pratique	10	100	s.o.	100	100	0.33

4. Sources de données

Sources de collecte des données :

Piliers I et II

- **Experts du secteur privé** : avocats spécialistes des questions financières, praticiens des services des banques commerciales, prestataires de services de paiement, professionnels du financement vert, consultants en environnement, professionnels associés aux bureaux du crédit
- **Experts du secteur public** : registres de crédit

Pilier III

- **Enquêtes auprès des entreprises** : les données sur l'efficacité des prêts et des paiements électroniques seront recueillies par le biais d'Enquêtes sur les entreprises basées sur un échantillon représentatif d'entreprises.
- **Experts** : Les données relatives à l'efficacité des sûretés et aux informations sur les données liées au crédit seront recueillies auprès d'experts (des secteurs public et privé)

Sources de validation des données (pour les questionnaires destinés aux experts) :

- **Experts du secteur public** : Banques centrales, autorités de réglementation et de supervision du secteur bancaire et ministères concernés.

5. Paramètres pour les consultations d'experts

Paramètres généraux

Lieu d'implantation de l'entreprise

La plus grande ville



La situation géographique peut déterminer les réglementations applicables aux services financiers.

Type de transactions

Type commercial national



Les réglementations relatives aux services financiers peuvent varier en fonction du type de transactions.

6. Présélection et sélection des experts

Professions d'experts pertinentes :

- Avocats, économistes, consultants spécialiste de l'environnement, professionnels du secteur des paiements, des banques commerciales, du financement, notaires et services d'information sur le crédit.

Domaines de spécialisation pertinents :

- Prêts commerciaux, règlements en matière de LBC/FT, transactions garanties, droit des transactions, règlements applicables aux paiements électroniques, règlements applicables au financement vert, rapports de solvabilité.

Évaluation des connaissances et de l'expériences des experts en lien avec les règlements applicables aux litiges commerciaux et réglementations, services et processus connexes :

- Connaissance des lois et règlements relatifs à la conformité et au devoir de vigilance à l'égard de la clientèle pour les prêts commerciaux, les transactions garanties, les paiements électroniques, le financement vert et les rapports de solvabilité. Expérience dans le secteur bancaire et financier, notamment dans les procédures visant à connaître les clients et -celles de CDD, l'élaboration de contrats de sûreté, le droit financier, les services de paiement, les cadres et principes de financement vert et les rapports de solvabilité.



WORLD BANK GROUP

Merci de votre aimable attention

Questions et Réponses

Services financiers

Mai 2023

**Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du
développement (DECIG)**